

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 2 SEPTEMBRE 2024

PRESENTS : Alain CHOUZENOUX, Bernadette GUICHARD, Annie CRUNEL, Josseline MICHINEAU, Marie-Odile DUFOUR, Max ELTER., Louis-Guy MICHINEAU.

EXCUSEES : Monique PROST, Sandrine TIRVAUDEY.

1 - Approbation des PV des CA des 3 juin et 31 juillet 2024

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2 - Calendrier des randonnées des mois de septembre et octobre

Le calendrier est consultable sur le site de la Copette. Il a été programmé jusqu'au 31 octobre 2024.

3 – Préparation de « Trouv' ton asso »

Cette manifestation aura lieu le 7 septembre prochain. Seront présents au stand :

Le matin : Bernadette, Annie, Christian, Louis-Guy et Josseline

L'après-midi : Alain, Annie, Christian, Marie-Odile

4 – Point sur les différentes réunions et festivités

Pot des adhérents : le 25 octobre à la maison blanche, sous la forme d'un apéro dinatoire. Les adhérents pourront apporter une préparation culinaire de leur choix et la Copette offrira les boissons et quelques cochonnailles.

Soirée du beaujolais : Elle aura lieu le 22 novembre, dans le restaurant « Le pied dans la rivière » si possible.

Assemblée Générale : Elle aura lieu le 5 décembre prochain salle du chemin vert.

5 – Point sur le séjour en Alsace

Parmi les sorties prévues, il y aura Strasbourg et Colmar avec déjeuner au restaurant.

Concernant Strasbourg les devis des différents restaurants ont été étudiés par les membres présents. Le Schnockeloch a été retenu.

Concernant Colmar, seul le restaurant Caveau St Pierre Colmar a proposé un devis. Donc le déjeuner se fera dans ce restaurant.

Le programme de ce séjour ainsi que les répartitions par chambres et voitures ont été adopté par les membres présents.

6 – Séjours pour la prochaine saison 2024-2025

Il a été proposé un voyage de 3 jours du 1^{er} au 3 avril 2025 dans la région de Saumur. Alain recherche un hébergement.

Pour le séjour d'une semaine, la période du 20 au 27 septembre 2025 a été choisie pour aller à ST JACUT-DE-LA-MER.

Le devis a été demandé pour 20 personnes. Le tarif pour la chambre double est de 560 € (par personne) et pour la chambre individuelle 658 €. Il faut réserver l'hébergement avant le 9 septembre et verser un acompte de 2.000 €.

Il faudra prévoir en plus la taxe de séjour de 0,75 € par jour et par personne, ainsi que les frais de covoiturage, 2 restaurants et l'assurance annulation.

Alain inscrit cette proposition de voyage sur le site.

Les membres présents ont validé cette dernière proposition.

7- Divers

Une réunion rentrée association est organisée par la Commune le 21 septembre prochain, mais il n'y aura pas de représentant de la Copette pour y assister.

Prochain Conseil d'Administration prévu le **30 septembre 2024 à 14 H 30.**

Josseline MICHINEAU
Secrétaire

Alain CHOUZENOUX
Président